RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU GERS



Elections Législatives du 23 Juin 1968

2ème CIRCONSCRIPTION

Progrès et Démocratie Moderne

Electrices, électeurs,

Me voici amené, à la suite des événements que vous savez, à solliciter à nouveau vos suffrages. Quelques mois à peine se sont écoulés depuis que, pour la huitième année consécutive, la majorité d'entre vous m'accordait sa confiance. En vous demandant de me la renouveler je sollicite une approbation, un jugement et un accord.

L'APPROBATION concerne le choix politique que j'ai personnellement fait dans des circonstances dont vous n'avez peut-être pas, de notre Gascogne, mesuré toute la gravité. J'ai refusé l'anarchie et la guerre civile. Puissiez-vous, mes chers compatriotes, l'avoir compris ! La situation est aujourd'hui aussi grave, la violence continue. C'est le même choix qui est aujourd'hui entre vos mains.

LE JUGEMENT porte sur mon action depuis les élections de Mars 1967. Je l'avais définie ainsi : aider les Gersois dans leurs difficultés, défendre le Gers contre l'incompréhension des Pouvoirs Publics sur notre situation, développer le Gers afin qu'il bénéficie à part entière des progrès de notre pays

1) Aider les Gersois Je n'insisterai pas sur ce point J'ai toujours été autant votre compagnon, votre ami que votre Député. Quoiqu'il arrive, je le resterai.

2) Défendre le Gers :

En 14 mois de mandat j'ai obtenu :

a) La reconduction pour la campagne 1967-68 de la mesure prise en Avril 1967 autorisant que le vin distillé en Armagnac soit déduit du blocage.

b) L'assurance que les abattoirs de FLEURANCE seraient, non seulement maintenus, mais aménagés.

c) Le maintien dans son intégrité du Lycée de CONDOM, que je savais menacé.

3) Développer le Gers :

a) A la suite de multiples interventions, j'obtenais en Avril 1968 qu'un crédit exceptionnel de 1 040 000 F. soit alloué, afin d'assurer la réalisation intégrale du projet d'assainissement de CONDOM.

b) Le 7 Juin 1968, le Ministre de l'Agriculture m'informait que la création d'un Collège Agricole à CONDOM, que j'avais demandé à plusieurs reprises, était enfin décidée.

c) En ce qui concerne le grave problème des adductions d'eau j'ai tant insisté que des dotations supplémentaires pour notre département se sont élevées en 1967 à 1 875 000 F. alors que la dotation normale était fixée pour cette année-là à 3 126 000 F. Cela constitue une majoration de 60% par rapport à ce qui était prévu initialement. Dès la fin de l'an dernier j'obtenais que des crédits exceptionnels concernant les projets de NOGARO, MAUVEZIN et GIMONT soient ouverts dès le premier trimestre 1968.

d) A la suite de mes demandes réitérées pour que l'âge auquel est allouée l'indemnité viagère de départ soit fixé dans le Gers à soixante ans, le Premier Ministre, par lettre du 7 Juin dernier, me faisait savoir qu'il se prononcerait sur ce point capital "dans les tous prochains jours". Vous savez le reste...

e) Enfin j'avais entrepris des démarches sur deux problèmes particuliers qui me tiennent à cœur : la qualité de notre viticulture et la vente de ses produits ce qui implique que nous obtenions à nouveau la prolongation du sursis de trois ans pour l'arrachage des plants prohibés et que les Pouvoirs Publics nous mettent en mesure d'engager en métropole et à l'étranger une campagne de publicité digne de l'Armagnac.

Tel est le bilan de ce court mandat. Qu'au moins son interruption me permette de lui donner un nouvel élan.

C'est ici que je sollicite **L'ACCORD**

a) l'accord économique

La crise actuelle a d'ores et déjà des conséquences **économiques et financières considérables**.

A vrai dire pour l'Etat le budget 1968 est à refaire. Les impératifs économiques productifs étant plus que jamais prioritaires seule une réduction des crédits militaires et de notre aide à l'étranger peut permettre d'éponger l'énorme déficit qui est survenu. Ces économies nous permettraient d'ailleurs d'accorder aux rapatriés enfin amnistiés, avant leur indemnisation, du moins le moratoire de leurs dettes.

La crise pose un problème redoutable non seulement pour l'Etat dans ses choix budgétaires **mais aussi** pour chacun de nous dans sa profession **industriels, artisans, commerçants.** Comme toujours ce sont les petites et moyennes entreprises qui sont le plus touchées. Certaines se trouvent dans une situation dramatique. La nécessité de maintenir un certain équilibre dans nos structures économiques, nous impose de les aider dans la crise et de les mettre ensuite définitivement à l'abri des à-coups de la conjoncture française et européenne.

Je pense tout particuliérement à notre agriculture et aux entreprises qui en dépendent. Le secteur agricole constitue la richesse essentielle de notre département **et je fais miennes toutes les revendications de la F.N.S.E.A.**

b) L'accord social

Une refonte complète de notre enseignement est nécessaire car la crise actuelle n'a d'autres fondements que son inadaptation à la société nouvelle. Mais le problème de la jeunesse c'est à dire en fait de l'emploi, ne doit pas nous faire oublier les **personnes âgées** qui méritent plus que jamais notre sollicitude Je pense particuliérement aux anciens combattants et à leurs justes revendications. Problème de la jeunesse mais aussi problème du **destin des femmes** qui doivent de plus en plus cumuler la nécessité d'un travail rémunérateur avec les obligations du ménage et de l'éducation de nos **enfants.**

c) L'accord politique

Membre du groupe Progrès et Démocratie Moderne je souhaite la stabilité dans le dialogue largement ouvert avec la participation des élus et de tous. Puisse la Gascogne entrer dans l'Europe dans l'unité et la fraternité retrouvées !.

La politique pendant trois Républiques nous a fait assez de mal.

Je ne doute pas que mes adversaires feront tout pour nous diviser et qu'au nom précisément de la politique, de ce qu'ils appellent la gauche ou le communisme ils vous promettront sous peu une sorte de paradis terrestre.

A l'approbation que je sollicite, au bilan que je présente, à l'accord que je demande, ils opposeront les grandes formules sans suite que nous avons trop connues. **LES GASCONS PREFERERONT LA PAIX LES FAITS ET LES PROMESSES TENUES.**

C'EST DONC AVEC SERENITE QU'AVEC MON AMI FAGET NOUS ATTENDONS VOTRE VERDICT ET VOTRE ACCORD.

Conscient d'avoir rempli ce court mandat en honnête homme, fier d'avoir obtenu pour mon département davantage que d'autres pour d'autres régions, persuadé qu'après cette grave crise le dialogue sera plus facile et ma lutte plus efficace, je vous demande de me renouveler votre confiance pour bâtir ensemble dans la paix civile et la liberté, une France jeune et une Gascogne enfin prospère.

Plus que jamais:

POUR LE GERS !

POUR LA RÉPUBLIQUE !

Pierre de MONTESQUIOU

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945 - Croix de la Valeur Militaire
Combattant Volontaire de la Résistance
Docteur en Droit - Licencié ès Lettres
Diplômé des Sciences Politiques
Propriétaire Agriculteur
Membre du Conseil de l'Europe
Maire de Marsan - Conseiller Général du Gers
DÉPUTÉ SORTANT

CANDIDAT SUPPLEANT :

FAGET Jean

Radical Socialiste Indépendant

Conseiller Général du Canton d'Eauze
Premier Adjoint au Maire d'Eauze
Docteur Vétérinaire
Officier du Mérite Agricole

IMP. DE GASCOGNE CONDOM